

<http://snetap-fsu.fr/Loi-sur-le-travail-le-Snetap-FSU.html>



Compte rendu du CNEA du 26 février 2016

# Loi sur le travail : le Snetap-FSU vote contre un projet inacceptable

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : mardi 1er mars 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Le vendredi 26 février 2016, le Comité National de l'Enseignement Agricole ([CNEA](#))** était consulté sur plusieurs projets de textes réglementaires.

Une portion du projet de « loi travail » faisait partie des textes présentés et débattus par ce CNEA. En effet quatre articles concernent l'enseignement agricole (les articles 6 - 32 - 34 et 36).

**Le Snetap-[FSU](#)** s'est déclaré opposé à ce projet de loi et a voté contre les quatre articles présentés.

Pour le Snetap-FSU ce projet de loi est un pas supplémentaire dans la réduction des droits et garanties des salariés et des jeunes.

Avec la FSU, il rappelle que le rôle de la loi est de protéger le faible et que la négociation collective n'a pas pour vocation de revenir sur des dispositions protectrices normalement prévues par la loi. Le débat devrait donc porter non pas sur la limitation des droits des salariés mais sur la construction de droits nouveaux pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage.

Ce projet de loi n'est pas acceptable car il est une véritable régression en matière de droit des salariés.

**Pour le Snetap-FSU, l'ensemble des articles présentés au [CNEA](#),** sous les leurres d'un discours démagogique, présentent de véritables risques pour les usagers de la formations professionnelles. Qu'ils s'adressent aux apprentis ou aux salariés, ces articles proposent avant tout un recul de leur protection avec parfois une détérioration des conditions de leur formation.

Le Snetap-FSU a voté contre l'ensemble de ces articles.

Le [compte-rendu complet](#) de ce CNEA du 26 février 2016.